

16/01/2023

L'immigration marocaine en France

L'essentiel :

- La France abrite une diaspora marocaine¹ de 1,5 millions de personnes au minimum, dont 670 000 binationaux. C'est la principale nationalité bénéficiaire de premiers titres de séjour depuis 2018 (plus de 30 000 octrois par an).
- Avec le décret de 1976 instaurant un droit au regroupement familial, le premier motif d'immigration marocaine devient familial, loin devant celui initial du travail.
- L'ampleur et l'accélération des flux d'immigration marocaine posent question au regard de sa difficulté d'intégration
- *Illustration : 42,7% des Marocains de plus de 15 ans vivant en France étaient chômeurs ou inactifs (ni en emploi, ni en études, ni en retraite) en 2016, soit un taux trois fois plus élevé que celui des Français (14,1%)².*
- *Illustration : 70% des femmes descendantes d'immigrés marocains en France épousent un conjoint marocain ou d'origine marocaine, soit le taux d'endogamie le plus élevé après celui des Turques³.*

¹ Par « diaspora marocaine », nous entendons les immigrés marocains, leurs enfants et petits-enfants nés sur le sol français (dont un certain nombre dispose de la nationalité française, avec ou sans binationalité). ↑

² Ministère de l'Intérieur, « L'immigration en France, données du recensement 2017 » (consulté le 22/11/2020) : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Focus/L-immigration-en-France-donnees-du-recensement-2017>

³ Lire notre analyse sur « l'isolat turc » : <https://observatoire-immigration.fr/les-turcs-en-france-un-isolat-separatiste/>

Le 16 juin dernier, l'AFP publiait un reportage intitulé « *Les Marocains d'Europe reprennent la route du bled* »⁴. Après deux étés successifs de fermeture des frontières, due conjointement aux restrictions sanitaires liées au Covid et aux tensions diplomatiques entre l'Espagne et le royaume chérifien sur la question du Sahara occidental, le journaliste dépêché près de Gibraltar y décrivait la reprise en conditions normales de l'opération « *Passage du détroit* », laquelle avait concerné 3,3 millions de personnes en 2019 et constitue à ce jour « *l'un des flux de personnes les plus importants entre continents* » sur une période aussi brève.

La dimension de ce mouvement saisonnier révèle toute l'ampleur prise par la population marocaine sur la rive Nord de la Méditerranée au cours des dernières décennies. Après l'immigration turque, **l'immigration marocaine est la plus largement répartie sur le territoire européen**. On la retrouve en grand nombre dans plusieurs pays : l'Espagne, la Belgique (où les Marocains constituent désormais la 1^{ère} communauté étrangère⁵), les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne... et bien sûr la France, qui accueille la plus importante diaspora marocaine d'Europe.

1. La communauté marocaine en France compte au moins 1,5 million de personnes et connaît une forte croissance démographique

Un rapport présenté à l'Assemblée nationale par la députée Elisabeth Guigou en avril 2015 évaluait à **1,5 million le nombre de ressortissants marocains résidant en France, dont 670 000 binationaux**⁶. Il est très probable que cette estimation soit aujourd'hui fortement minorée par rapport à la réalité. En effet, **ce stock a continué à croître de deux façons conjointes** :

1. **L'accélération des flux migratoires en provenance du Maroc** : les Marocains constituent depuis 2018 la principale nationalité bénéficiaire des titres de séjour nouvellement

⁴ AFP, ici repris sur le site du *Monde* (consulté le 18/07/2022) : [En Espagne, les Marocains d'Europe reprennent « la route du bled » \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

⁵ Stabel (Direction Générale Statistique) citée par la RTBF, 13 janvier 2011 : [Désormais 20% de la population belge est d'origine étrangère et les Marocains sont plus nombreux que les Italiens - rtbf.be](https://www.rtbf.be)

⁶ Assemblée nationale, Mme Elisabeth GUIGOU, rapport sur le projet de loi *autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc*, enregistré le 16 juin 2015 : [N° 2870 - Rapport de Mme Elisabeth Guigou sur le projet de loi , après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'approbation du protocole additionnel à la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc \(n°2725\) \(assemblee-nationale.fr\)](https://www.assemblee-nationale.fr)

accordés⁷, dépassant ainsi les Algériens (lesquels restent néanmoins le principal « stock » immigré présent en France – [lire la note de l'OID sur ce thème](#)). Plus de 30 000 primo-titres supplémentaires leur sont octroyés chaque année, dont 35 192 en 2021 – année record. Ce nombre n'était que de 21 620 en 2011⁸, soit une hausse de 63% en dix ans.

2. **La forte fécondité des immigrées marocaines en France** : le démographe François Héran, professeur au Collège de France, estime que celles-ci ont en **moyenne 3,4 enfants par femme**, contre 1,9 enfants pour les femmes natives en France... et seulement 2,4 enfants pour les femmes marocaines au Maroc⁹. Or l'article 6 du Code de la nationalité marocaine dispose qu'« *est Marocain l'enfant né d'un père marocain ou d'une mère marocaine* »¹⁰.

En tenant compte de ces deux facteurs de croissance, ainsi que du volume des individus présents clandestinement sur le territoire national (difficile à évaluer par définition), il apparaît probable que le nombre de Marocains installés en France approche ou dépasse aujourd'hui les **2 millions de personnes**.

2. Devenue essentiellement « familiale » par ses motifs, l'immigration marocaine est apparue en France dans les années 1960

Comme toutes les immigrations, extra-européennes en particulier, la venue et la sédentarisation des Marocains constituent pourtant un phénomène récent dans l'Histoire de France. Inexistant jusqu'alors, il ne concerne durant la première moitié du XX^e siècle que des flux temporaires et fortement restreints en volume. En 1954, deux ans avant la fin du

⁷ Pour 2018 et 2019 : INED, « Titres de séjour par nationalité - Bénéficiaires d'un premier titre de séjour d'un an et plus pour les nationalités les plus importantes » (consulté le 17/07/2022) : [Titres de séjour par nationalité - Migrations internationales - France - Les chiffres - Ined](#)

Pour 2020 et 2021 : Ministère de l'Intérieur, « Les principales données de l'immigration en France » - Publications du 20 janvier 2022 et du 20 juin 2022 : [Les chiffres 2021 \(publication annuelle parue le 20 juin 2022\) / Chiffres-clés, séjour, visas, éloignements, asile, accès à la nationalité / DGEF - Ministère de l'Intérieur \(interieur.gouv.fr\)](#)

⁸ INED, *op. cit.*

⁹ F. Héran, S. Volant et G. Pison, « La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû aux immigrés ? ». *Population & Sociétés* n°568, INED, juillet 2019 : [La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû aux immigrées ? - Population et Sociétés - Ined \(juillet/août 2019\)](#)

¹⁰ Code de la nationalité marocaine, version consolidée en date du 26 octobre 2011 : <https://www.refworld.org/pdfid/501fc9822.pdf>

protectorat du Maroc (établi en 1912), on ne recense que 10 734 Marocains sur l'ensemble du territoire français¹¹.

Cette capacité L'immigration marocaine en France connaît son vrai démarrage avec la **convention signée entre les gouvernements des deux pays le 1^{er} juin 1963**, instituant officiellement le Maroc comme pays pourvoyeur de main d'œuvre pour une économie française alors au zénith des Trente Glorieuses. Marqués par l'analphabétisme de leur société d'origine, des travailleurs marocains sont recrutés comme ouvriers non-qualifiés dans l'industrie et l'agriculture.

Ces embauches se traduisent dans le recensement des Marocains présents en France : de **10 734 en 1954**, ils sont désormais **84 236 en 1968**, puis **260 025 en 1975**¹² – essentiellement sous la forme d'une immigration circulaire de travail, à vocation temporaire.

L'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1974 et le **décret de 1976 instaurant un doit au regroupement familial** transforment la nature et l'ampleur de la présence marocaine en France. Comme le résume le géographe Thomas Lacroix, directeur de recherche au CNRS : « *Contrairement à ce qui était attendu par le législateur français, la population immigrée en général, et marocaine en particulier ne diminue pas. Bien au contraire, elle fait plus que doubler en quinze ans, passant de 260.000 personnes à 441.000 en 1982 puis 572.000 en 1990* »¹³. L'économiste Abderrahim Lamchichi décrit ainsi sa mutation qualitative : « *Globalement, les motifs purement économiques de cette immigration semblent progressivement reculer au profit de motifs plus sociaux* »¹⁴.

Cette **dynamique d'immigration essentiellement familiale** se poursuit aujourd'hui. L'enquête d'Eurostat sur les forces de travail dans l'UE révélait en 2016 que 75% des immigrés marocains interrogés en France invoquaient un motif familial à leur venue (taux le plus élevé parmi tous les Etats de l'UE), et que **seuls 14% se prévalaient d'un motif de travail**¹⁵.

¹¹ Abderrahim LAMCHICHI, « L'immigration marocaine en France, changements et ruptures », in *Confluences Méditerranée*, n°31, automne 1999 : [Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale \(archives-ouvertes.fr\)](http://archives-ouvertes.fr)

¹² Abderrahim LAMCHICHI, *op. cit.*

¹³ Thomas LACROIX, « Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale ». Mohamed BERRIANE. *Marocains de l'extérieur 2012*, Fondation Hassan II, pp. 383-414, 2018 : [Les Marocains en France : maturation d'une communauté transnationale \(archives-ouvertes.fr\)](http://archives-ouvertes.fr)

¹⁴ Abderrahim LAMCHICHI, *op. cit.*

¹⁵ Eurostat, « Enquête sur les forces de travail » (EFT-UE), citée par Thomas LACROIX, *op. cit.*

3. L'intégration des Marocains en France connaît des difficultés multiples, objectivables par les données publiques et académiques

L'ampleur et l'accélération de ces flux posent question au regard des difficultés d'intégration des populations marocaines en France, objectivables par les statistiques publiques – notamment du point de vue économique :

- **42,7% des Marocains** de plus de 15 ans vivant en France **étaient chômeurs ou inactifs** (ni en emploi, ni en études, ni en retraite) en 2016, soit un taux **trois fois plus élevé** que celui des Français (14,1%)¹⁶ ;
- **Seuls 33,3% des Marocains** de plus de 15 ans vivant en France **étaient en emploi en 2016**, contre 49,7% des ressortissants français¹⁷ ;

② Répartition par statut d'activité et nationalité des personnes âgées de 15 ans ou plus (en %)

	En études	En emploi	Au chômage	Inactifs divers (au foyer, ...)	Retraités	Total
Français de naissance	8,4	49,7	7,1	6,4	28,3	100,0
Français par acquisition	5,7	49,8	11,0	10,7	22,8	100,0
Total ressortissants français	8,2	49,7	7,4	6,7	28,0	100,0
Portugais	3,5	56,3	7,0	7,5	25,8	100,0
Italiens	6,2	40,3	8,3	9,3	35,9	100,0
Espagnols	5,6	44,1	8,9	9,2	32,2	100,0
Autres nationalités de l'UE à 28	6,3	51,2	9,3	11,9	21,8	100,0
Total ressortissants de l'UE 28 (hors Français)	5,0	50,9	8,3	9,7	26,1	100,0
Algériens	3,3	30,6	17,9	23,7	24,5	100,0
Marocains	5,5	33,3	16,7	26,0	18,4	100,0
Tunisiens	4,4	40,8	20,3	20,8	13,7	100,0
Autres nationalités d'Afrique	10,1	47,7	20,5	17,2	4,5	100,0
Total ressortissants d'Afrique	6,3	38,3	18,8	21,8	14,8	100,0
Turcs	4,0	36,0	15,7	31,9	12,4	100,0
Autres nationalités	11,2	41,7	17,1	22,5	7,5	100,0
Total ressortissants d'autres pays	9,9	40,6	16,9	24,2	8,4	100,0
Total population de 15 ans ou plus	8,1	49,3	7,9	7,4	27,3	100,0

Champ : France entière hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation principale.

- **Le taux de chômage des hommes de 18-24 ans nés en France de parents immigrés du Maroc atteignait 40,7%** entre 2007 et 2009, soit **le deuxième plus haut pourcentage** (après les Algériens) parmi toutes les origines nationales d'après le Ministère de l'Intérieur. Ce

¹⁶ Ministère de l'Intérieur, « L'immigration en France, données du recensement 2017 » (consulté le 22/11/2020) : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Focus/L-immigration-en-France-donnees-du-recensement-2017>

¹⁷ Ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

taux était de 36% chez les femmes de mêmes âge et origine, soit le plus élevé toutes origines confondues¹⁸;

- **45% des ménages immigrés marocains vivaient en HLM en 2017**, soit 3,5 fois plus que les ménages non-immigrés (13%)¹⁹.

Répartition des ménages selon leur origine et le statut d'occupation de leur logement

	Propriétaire	Locataire non HLM	Locataire HLM	Autres ménages *	Total
Ménages immigrés	36	25	31	8	100
<i>dont pays de naissance</i>					
Portugal	55	24	15	6	100
Italie	65	18	10	7	100
Espagne	60	20	13	6	100
Autres pays UE	55	28	9	8	100
Autres pays d'Europe	36	29	24	10	100
Algérie	23	21	50	6	100
Maroc	26	23	45	6	100
Tunisie	25	30	38	7	100
Autres pays d'Afrique	15	26	48	11	100
Turquie	37	22	38	4	100
Autres pays	36	31	20	13	100
Ménages non immigrés	60	22	13	5	100
Ensemble des ménages	58	22	15	5	100

* Locataires d'un logement meublé ou logé à titre gratuit.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire.

Ces données dessinent une **tendance structurelle des populations marocaines à dépendre plus fortement des mécanismes de solidarité collective** en vigueur dans la société française. Or, les transferts financiers des Marocains résidant en France vers leur pays d'origine ont atteint 2,3 milliards d'euros en 2019, soit 35,2% du total des transferts reçus à ce titre par le Royaume²⁰ – la France étant de loin le plus important pays-source.

Autre signe d'intégration heurtée : **70% des femmes descendantes d'immigrés marocains en France épousent un conjoint marocain ou d'origine marocaine, soit le taux d'endogamie le plus élevé après celui des Turques** ([lire l'analyse de l'OID sur "l'isolat turc"](#))²¹.

¹⁸ « Le chômage des jeunes descendants d'immigrés », *Infos Migrations - Ministère de l'Intérieur*, mai 2011 (NB : données anciennes car rarement actualisées par le Ministère) : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Themes/Accueil-integration/Le-chomage-des-jeunes-descendants-d-immigres>

¹⁹ Ministère de l'Intérieur, *Le logement des immigrés vivant en France en 2017* (consulté le 11/03/2021) : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Focus/Le-logement-des-immigres-vivant-en-France-en-2017>

²⁰ Ministère de l'Economie et des Finances, Direction générale du Trésor, panorama de la relation économique bilatérale France-Maroc, 15 décembre 2020 : [Relations économiques bilatérales - MAROC | Direction générale du Trésor \(economie.gouv.fr\)](#)

²¹ Jérôme Fourquet, *L'Archipel français*, Seuil, 2019, p.171

Sur le plan pénal, les Marocains constituaient **la deuxième nationalité étrangère la plus représentée dans les prisons françaises** au 1er janvier 2021, après les Algériens²². Ajoutons que la présence de mineurs non-accompagnés marocains pose un enjeu sécuritaire croissant dans certaines agglomérations²³.

4. Les Marocains continuent de disposer de règles dérogatoires plus favorables à leur immigration en France, et sont les premiers bénéficiaires des acquisitions de la nationalité française

Malgré ces indicateurs, nous avons vu que les ressortissants marocains sont désormais les principaux récipiendaires des titres de séjour nouvellement émis. **Au titre de l'accord bilatéral franco-marocain du 9 octobre 1987, ils bénéficient même de certaines conditions dérogatoires plus favorables que le droit commun de l'immigration.** Les Marocains peuvent obtenir une carte de résident de 10 ans après seulement 3 années de séjour régulier sous couvert d'une carte de séjour temporaire portant la mention « salarié », au lieu de 5 années sous le régime ordinaire. D'autre part, le conjoint et les enfants admis au titre du regroupement familial sont autorisés à séjourner en France dans les mêmes conditions que la personne rejointe²⁴.

Les Marocains sont également la **première communauté bénéficiaire des acquisitions de la nationalité française, devant les Algériens et les Tunisiens**, avec une grande stabilité d'une année à l'autre comme le souligne la Cour des comptes²⁵. **L'accès à la citoyenneté française offre un poids électoral croissant à cette diaspora**, en particulier dans les régions où elle est la plus implantée : l'Île-de-France bien sûr, mais aussi la moitié sud du pays (les Marocains sont la première population immigrée en Occitanie et en Nouvelle-

²² Administration pénitentiaire - Statistiques trimestrielles des personnes écrouées en France - Situation au 1er janvier 2021

²³ Rapport d'information sur les mineurs non-accompagnés de MM. Hussein BOURGI, Laurent BURGOA, Xavier IACOVELLI et Henri LEROY, enregistré à la présidence du Sénat le 29 septembre 2021, p.68 : [Mineurs non accompagnés, jeunes en errance : 40 propositions pour une politique nationale \(senat.fr\)](#)

²⁴ Ministère de l'Intérieur, « L'accord franco-marocain » (consulté le 17/07/2022) : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe-et-International/Les-accords-bilateraux/Les-accords-bilateraux-en-matiere-de-circulation-de-sejour-et-d-emploi/L-accord-franco-marocain>

²⁵ Cour des Comptes, *L'entrée, le séjour et le premier accueil des personnes étrangères*, p. 133, 5 mai 2020 : [Rapport - L'entrée, le séjour et le premier accueil des personnes étrangères \(vie-publique.fr\)](#)

Aquitaine²⁶), l'ancien Nord-Pas-de-Calais et la Bourgogne-Franche-Comté (première population immigrée également²⁷).

Cette capacité à peser politiquement soulève des enjeux de souveraineté, compte tenu du maintien prédominant de la binationalité et des formes persistantes d'encadrement par les autorités de Rabat – notamment via l'Islam consulaire. Outre l'article 41 de la Constitution du Maroc faisant du roi le « Commandeur des croyants » (*amīr al-mu'minīn*), l'Etat marocain dirige et rémunère depuis plusieurs décennies des imams détachés sur le sol français. Du point de vue institutionnel, le Rassemblement des musulmans de France (RMF) constitue son relai d'influence majeur au sein du Conseil français du culte musulman – dont l'actuel président Mohammed Moussaoui est d'ailleurs issu du RMF.

L'ensemble des éléments que nous venons d'analyser convergent vers une interrogation évidente : du point de vue de l'intérêt national, à quelle logique l'actuelle intensification de l'immigration marocaine vers la France obéit-elle ?

Nous ne sommes hélas pas en mesure d'y répondre. L'Histoire ne peut servir de prétexte éternel : l'indépendance complète du Maroc a été actée il y a 66 ans désormais, alors que le protectorat français lui-même n'avait duré que 44 ans. Le cas de cette nationalité apparaît donc emblématique de la perte de contrôle politique sur les enjeux migratoires dans notre pays, et de l'impérieuse nécessité des profondes réformes à entreprendre sur ce terrain.

²⁶ INSEE, « Population immigrée selon les principaux pays de naissance en 2019 - Comparaisons régionale et départementales », 27 juin 2022 (consulté le 18/07/2022) : [Population immigrée selon les principaux pays de naissance en 2019 | Insee](#)

²⁷ INSEE, *op. cit.*